

Communiqué de presse du 30 mai 2016

ARTISANAT DU BATIMENT : Sylvain MULARD, élu nouveau Président de la CAPEB Deux-Sèvres

Niort, le 30 mai 2016 -Lors du Conseil d'administration CAPEB Deux-Sèvres du 30 mai, Sylvain MULARD a officiellement débuté son mandat à la Présidence après son élection lors de l'Assemblée Générale du 20 mai.

Sylvain MULARD qui était jusqu'alors 1er Vice-président, succède ainsi logiquement à Pascale MARTEAU qui présidait la CAPEB Deux-Sèvres depuis 9 ans et dont le mandat, conformément aux Statuts, arrivait à échéance. Pascale MARTEAU, riche de son expérience et de son engagement, reste toutefois au Conseil d'Administration de la CAPEB Deux-Sèvres et vise désormais la Présidence de la Chambre des Métiers en tête de liste de l'UPA pour les élections d'octobre prochain.

Sylvain MULARD, âgé de 40 ans, dirige une entreprise de Plomberie/Chauffage de 5 salariés, la SARL NEONERGIES basée à MONCOUTANT depuis 2007. Il est adhérent à la CAPEB Deux-Sèvres depuis 2010 et membre du Conseil d'Administration depuis 2014. Son engagement pour la défense et la représentation des entreprises artisanales du bâtiment n'est pas nouveau puisqu'il est déjà impliqué au sein de structures locales (Deux-Sèvres Initiatives), régionales (ARTEE, CAPEB Régionale) et nationales (Référent ECO Artisan).

Sylvain MULARD, qui salue le travail conséquent réalisé par Pascale MARTEAU à la tête de la CAPEB Deux-Sèvres, souhaite s'inscrire dans la continuité et défendre activement l'artisanat et les petites entreprises du bâtiment du département. Il pourra pour cela s'appuyer sur une équipe motivée et soudée de 15 élus, tous chefs d'entreprises du bâtiment en activité et qui ont à cœur de faire entendre la voix des entreprises artisanales du département.

Dans un contexte économique encore difficile, Sylvain MULARD veut poursuivre les actions de la CAPEB Deux-Sèvres pour favoriser le retour à la croissance des entreprises du bâtiment. Il prône notamment une TVA à taux réduit uniforme pour tous les travaux de rénovation. Il est également déterminé à lutter avec la CAPEB contre toutes les mesures qui empêchent les entreprises artisanales d'avancer (loi SAPIN, compte pénibilité...). Enfin, il veut, avec son équipe, porter le combat contre toute forme de concurrence déloyale (travail détaché, micro entreprise...) qui fausse les règles et favorise les offres anormalement basses sur les marchés.

Pour défendre ces positions, Sylvain MULARD poursuivra le travail de sensibilisation des pouvoirs publics et des parlementaires du département. Il mobilisera également toutes les forces de la CAPEB Deux-Sèvres et compte sur le réseau d'adhérents et de militants pour appuyer son action.

Enfin, Sylvain MULARD poursuivra le renforcement et le développement de la CAPEB Deux-Sèvres qui compte à ce jour 630 adhérents et 5 collaborateurs permanents en misant sur l'innovation, la qualité du service, l'action et l'engagement dévoué au service des artisans du bâtiment.

Le Conseil d'administration se compose donc des membres suivants :



Sylvain MULARD
Président
(Plombier-Chauffagiste)



Estelle BLAIZEAU
Première Vice-présidente
(Co-gérante ent. Maçonnerie)



François MORISSET
Vice-président
(Menuisier)



Emmanuel BOSSARD
Vice-président
(Plâtrier-Carreleur)



Damien COLLOT
Trésorier
(*Électricien*)



Stéphane MIMEAU
Trésorier adjoint
(*Électricien*)



Laurent MOREAU
Secrétaire
(*Maçon*)



Jérémie RETAILLEAU
Secrétaire adjoint
(*Peintre*)



Pascale MARTEAU
Administrateur
(*Co-gérante Ent. Menuiserie charpente*)



Christophe MERLET
Administrateur
(*Peintre*)



Benoit RENOUX
Administrateur
(*Menuisier-charpentier*)



Nathalie THUILLAS
Administrateur
(*Conjointe collaborateur Ent. Maçonnerie*)



Philippe THUILLAS
Administrateur
(*Maçon*)



Aurélie VILLAIN
Administrateur
(*Co-gérante Ent. Maçonnerie*)

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment (www.capecb.fr) lequel dénombre :

- 350 784 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 685 396 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- et 63 000 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 75 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ce chiffre (350 784) ne comprend pas les 129 899 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 96 708 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2015 »

Contacts presse

Véronique CHANTECAILLE-BEAUMONT - Secrétaire Générale - Tél : 05 49 24 50 12 et 06 31 44 60 38 -

v.beaumont@capecb79.fr
